



PARTICULIERS, PROFESSIONNELS, UN ARCHITECTE VOUS CONSEILLE GRATUITEMENT

Vous avez un projet de construction, de rénovation ou d'extension ?

Valence Romans Agglo vous propose un **service de conseil architectural gratuit, neutre et personnalisé**.

Ce service vise à améliorer la qualité de l'architecture et des paysages du territoire.

Les projets concernés :

- l'aménagement de terrains à lotir : implantation, exposition, intégration au site...
- la construction, l'extension ou la surélévation d'un bâtiment d'habitation ou d'activité
- la rénovation de façade, la création d'ouverture,
- l'installation de clôture, de haies, en limite de terrain.





Permanences gratuites, sur rendez-vous uniquement :

À Romans : 13-15 rue Réaumur, un lundi sur deux

À Valence : 9 rue Cujas, un mardi sur deux

Contact : **Noëlle Malossanne**

04 69 64 70 49 / noelle.malossanne@valenceromansagglo.fr

Pour les communes de Romans-sur-Isère, Bourg-lès-Valence et Chabeuil,
rendez-vous auprès de la Mairie.

Afin que l'architecte-conseiller puisse vous aider, munissez-vous d'un maximum de documents (plan de cadastre, relevé de bâtiment, certificat d'urbanisme, cahier des charges du lotissement, croquis, photos...).

L'architecte-conseiller n'a aucune fonction de contrôle. Il ne se charge ni de l'instruction réglementaire ni de la maîtrise d'œuvre. Sa mission consiste à vous aider à améliorer la qualité de votre projet.

+ d'infos sur www.valenceromansagglo.fr



caue

